

## ATTESTATION DE PRESENCE ET PROCURATION

(à remplir complètement et obligatoirement)

<p>Pour l'Assemblée générale ("l'Assemblée") des actionnaires de:</p> <p><b><u>ORCO Property Group</u></b> (la « Société »)</p> <p>qui se tiendra le 20 octobre 2009,</p> <p>au siège social de la Société au 40, Parc d'Activités Capellen, L- 8308 Capellen, Luxembourg, à 14 heures</p>	<p><b><u>Nombre d'actions :</u></b></p> <p>.....</p>
--	--

<p><b>Identification de l'actionnaire:</b></p> <p>Le(a) soussigné(e) (le "Mandant"),</p> <p>Nom: .....</p> <p>Coordonnées:</p> <p>- Adresse:.....</p> <p>- Adresse électronique: ..... Numéro de téléphone: .....</p>	
---	--

**Choisissez une des 3 possibilités offertes en cochant la case correspondante, puis datez et signez ci-dessous**

<input type="checkbox"/>	<p><b>1. Moi, le Mandant, je désire assister à l'Assemblée en personne.</b></p>
<input type="checkbox"/>	<p><b>2. Moi, le Mandant, je n'assisterai pas à l'Assemblée, et</b></p> <p><b>Je donne pouvoir à l'un des membres du Conseil d'administration ou à un mandataire désigné ci-après (le « Mandataire ») pour voter en mon nom et pour mon compte et à son entière discrétion sur toutes les résolutions soumises sur tous les points de l'ordre du jour.</b></p> <p>(a) .....</p> <p>.....</p> <p>(a) Indiquez le nom, prénom et l'adresse, l'adresse électronique et le numéro de téléphone du mandataire que vous désignez. Si les informations ici renseignées sont incomplètes, votre pouvoir sera censé être donné par défaut à un membre du Conseil d'administration présent à l'Assemblée.</p>
<input type="checkbox"/>	<p><b>3. Moi, le Mandant, je n'assisterai pas à l'Assemblée, et</b></p> <p><b>Je donne pouvoir à l'un des membres du Conseil d'administration présent à l'Assemblée (le « Mandataire ») pour voter en mon nom selon les instructions de votes suivantes.</b></p> <p>Cochez à l'aide d'un « X » dans les cases appropriées ci-dessous votre choix de vote pour chaque résolution proposée. L'omission de cocher une case à l'égard d'une résolution donne pouvoir au Mandataire pour voter à son entière discrétion sur les résolutions proposées :</p>

(i) Sur présentation d'un rapport ad hoc émis par le Conseil d'Administration de la Société ainsi que du projet de plan de sauvegarde, modification de l'article 5 des statuts de la Société pour renouveler et augmenter le capital social autorisé pour un montant maximum de €500.000.000 (avec autorisation accordée au Conseil d'Administration de supprimer ou de limiter tous droits préférentiels de souscription), afin de permettre la mise en œuvre, entre autres, du plan de sauvegarde, d'une offre publique aux actionnaires de la Société, d'un plan d'intéressement en faveur de la direction de la Société, d'un placement privé auprès d'un ou plusieurs actionnaires ou de nouveaux investisseurs, que ce soit dans chaque cas par l'émission de warrants, obligations, actions et / ou valeurs mobilières convertibles :

**Pour  Contre  Abstention**

(ii) Approbation de l'émission d'actions et / ou de warrants à CoLOG S.à r.l. ou toute autre entité liée ("Colony"), permettant à Colony de souscrire à des actions devant être

émises dans le cadre du capital autorisé, à concurrence d'un montant de €80 millions, ainsi que de tous points y afférents :

**Pour  Contre  Abstention**

(iii) Continuation de l'activité de la Société sur la base des comptes statutaires de la Société au 30 juin 2009, nonobstant le fait que les pertes cumulées excèdent 75% du capital social de la Société en vertu de l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales :

**Pour  Contre  Abstention**

(iv) Autorisation pour la Société d'acquiescer ses propres actions jusqu'à 10% du capital social de la Société émis à la date de l'Assemblée Générale pour une période de 5 ans à un prix non inférieur à € 1,- et non supérieur à € 150,- :

**Pour  Contre  Abstention**

Le texte des propositions de résolutions sera mis à disposition des actionnaires dès le 1 octobre 2009 sur le site internet de la Société à l'adresse [www.orcogroup.com](http://www.orcogroup.com) .]

Si des modifications ou des résolutions nouvelles étaient proposées, je donne pouvoir irrévocable au Mandataire, de voter en mon nom et pour mon compte, à son entière discrétion, à moins que je ne coche la case ci-dessous :

Je m'abstiens

### **Pouvoirs du Mandataire:**

Le Mandataire peut représenter le Mandant à l'Assemblée ou à toute autre assemblée ajournée ou re-convoquée de l'assemblée générale des actionnaires convoquée afin de statuer sur l'ordre du jour de l'Assemblée, voter au nom et pour le compte du Mandant sur toute résolution soumise à ladite Assemblée, signer tout document, déléguer sous sa propre responsabilité la présente procuration à un autre représentant, et, plus généralement, faire tout ce qui semble approprié ou utile à l'accomplissement et à l'exécution de la présente procuration.

Pour les besoins de ce qui précède, le Mandataire peut, au nom et pour le compte du Mandant, signer tout procès verbal, élire domicile, faire et exécuter tout autre acte ou chose pouvant être requis pour l'exécution de cette procuration, promettant ratification.

### **Important**

**Cette attestation de présence et procuration doit être reçue par Orco Property Group, att. Sarah Vidal, 25, rue de Balzac, F- 75008 Paris, au plus tard le 15 octobre 2009 à midi (12h00) CET, comme indiqué dans l'avis de convocation. Toute attestation de présence et procuration reçue après ce délai ne sera pas prise en compte.**

**Pour les actions détenues à travers un système de compensation, la présente attestation de présence et procuration devra être accompagnée par le certificat de blocage, tel que décrit dans l'avis de convocation.**

Par la signature de la présente attestation de présence et procuration, le Mandant accepte que les présentes informations soient collectées, traitées et utilisées dans l'intérêt de l'Assemblée et du vote sur les résolutions et que lesdites informations soient éventuellement transmises à des entités impliquées dans l'organisation de l'Assemblée.

La présente attestation de présence et procuration est régie par, et doit être interprétée conformément au, droit luxembourgeois. Les cours et tribunaux de Luxembourg ont la compétence exclusive en cas de litige ou de point litigieux issus ou en rapport avec la présente attestation de présence et procuration.

Signée à ..... le ....., 2009

Signature

Nom:.....

Titre / Représenté par: .....